

Règlement Jeu « Braderie Tola Vologe 2011 »

Article 1 : Objet

La société OL Merchandising, au capital de 40 000 euros dont le siège social est situé 350 avenue Jean Jaurès 69361 LYON cedex 7, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le Numéro 442 493 888, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, du vendredi 3 juin au dimanche 5 juin 2011.

Article 2 : Participation / Fonctionnement du jeu

La participation à ce jeu est ouverte à toute personne physique résidant en France Métropolitaine à l'exclusion des membres du personnel des sociétés organisatrices et participant ou ayant participé à la conception, l'organisation ou la réalisation de cette opération promotionnelle.

Pour participer au jeu intitulé « Braderie Tola Vologe 2011 » et gagner une visite privée intégrale du centre d'entraînement « Tola Vologe », il suffit de remplir un bulletin de participation avec ses coordonnées.

Article 3 : Modalités de participation

Les participants devront remplir correctement les bulletins durant la braderie de l'Olympique Lyonnais Eté 2011, qui aura lieu à Tola Vologe, du vendredi 3 au dimanche 5 juin 2011.

Une urne ainsi que des bulletins de participation seront disponibles à cette occasion pour participer au jeu.

Article 4 : Dotations

La dotation mise en jeu est la suivante :

- Une visite intégrale du centre d'entraînement Tola Vologe, assurée par un représentant de l'entreprise. Elle se déroulera le mercredi 8 juin entre 17h et 18h.

Pour l'ensemble des lots, la société organisatrice OL Merchandising se réserve le droit de les remplacer, en tout ou partie, par d'autres de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment rupture même momentanée de prestation.

En cas d'impossibilité pour le gagnant d'utiliser ou de retirer sa dotation, aucun lot de remplacement, ni indemnisation financière ne sera fourni par la société OL Merchandising.

Article 5 : Désignations des gagnants

Le tirage au sort de dix bulletins gagnants aura lieu le lundi 6 juin 2011.

Les gagnants seront prévenus par téléphone ou par mail au plus tard le lundi 6 juin 2011.

Le lot ne pourra être ni converti en espèces, ni échangé contre d'autres cadeaux. Si les gagnants ne peuvent-être joints, un autre gagnant sera alors tiré au sort.

Les gagnants autorisent la société OL Merchandising à utiliser à titre publicitaire ou promotionnel, leurs noms et leur image, sans restriction, ni réserve et sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution du lot.

Article 6 : Modification du jeu et limitation des responsabilités

La société organisatrice, OL Merchandising se réserve le droit de modifier, reporter, interrompre ou annuler le présent jeu ainsi que les lots offerts. La responsabilité de la société organisatrice ne pourra être recherchée de ce fait. En cas d'interruption momentanée du jeu (telle que l'indisponibilité totale ou partielle du réseau de télécommunication) pour une raison extérieure et indépendante de la volonté des organisateurs, leur responsabilité ne pourra être retenue de ce fait. Si les événements l'exigent, les organisateurs se réservent le droit de remplacer les lots initialement prévus par des lots de nature et de valeurs équivalentes.

Article 7 : Règlement

Le présent règlement est déposé chez

**SCP JOLY MILOSSI
Huissiers de Justice Associés
6 rue de la Bourse
69001 LYON**

Le règlement peut être obtenu sur simple demande écrite en indiquant ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse) à l'adresse du jeu :

**OL Merchandising – Braderie Tola Vologe 2011
350, avenue Jean Jaurès
69361 Lyon cedex 7**

Les frais d'affranchissement du courrier sont remboursables au tarif lent en vigueur sur simple demande écrite, dans la limite d'un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse). La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité.

Article 8 : Loi Informatique et Liberté

Les informations recueillies par la société organisatrice OL Merchandising bénéficient de la protection de la loi "Informatique et libertés" n°78.17 du 6 janvier 1978. Sauf opposition du Client par courrier à l'adresse suivante : **OL Merchandising – Braderie Tola Vologe 2011** - 350, avenue Jean Jaurès 69361 Lyon cedex 7. La société organisatrice se réserve le droit de communiquer les informations concernant le Client à des instituts de sondages, d'étude de marché et/ou à des sociétés partenaires dans le cadre d'opérations commerciales.

Ces informations pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès, de rectification et d'opposition auprès des sociétés organisatrices – à l'adresse indiquée ci-dessus.

Lyon, le 27 Mai 2011

